

**Zeitschrift:** Der Schweizer Familienforscher = Le généalogiste suisse  
**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung  
**Band:** 10 (1943)  
**Heft:** 1-2

**Artikel:** Cellier de la Côte-St-André en Dauphiné  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-697661>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

généalogie de la famille Francillon — destinée à paraître plus tard — est de sauver de l'oubli quelques-unes de ces familles, éteintes en Suisse, qui, si elles ne jouèrent pas toutes un rôle marquant, participèrent au développement économique et même culturel de notre pays.

Nous tenons à la disposition des personnes que la question intéresse, la documentation que nous avons réunie sur un certain nombre d'autres familles du Refuge, comme aussi le détail des sources et des cotes d'archives pour les faits que nous publierons ici.

*N.-B.* Les indications entre parenthèses, suivant les noms de localités françaises, ont trait aux départements actuels de la France.

C E L L I E R  
*de La Côte-St-André en Dauphiné*  
(Bourgeois de Genève)

Cette famille, dont le nom s'est orthographié en Suisse: Ceiller, Celié, Celier, Cellier, Seillier et Sellier, est originaire de La Côte-St-André (Isère), bourgade qui se trouve à 50 km. au N.-O. de Grenoble, dans la plaine de la Bièvre, sur la route nationale qui conduit de Grenoble à Vienne (Isère).

Suivant l'exemple de nombreux Dauphinois, plusieurs familles de cette région, qui avaient embrassé la Réforme, durent s'expatrier et se réfugièrent, entre autres, en Suisse. Il ne nous a pas été possible de reconstituer son ascendance en Dauphiné, les registres paroissiaux protestants de La Côte-St-André ayant, malheureusement, disparu.

I. Elie Cellier, de La Côte-St-André, \* vers 1628-29, † et enseveli à Lausanne le 4 avril 1709, âgé de 80 ans. (Testaments du 10 juillet 1702, reçu par Jaques Besson, notaire à Lausanne, et du 13 juin 1704, reçu par Jean-Louis Courlat, notaire à Lausanne.) Il donne la moitié de ses biens à sa femme et lègue 100 livres tournois à chacun de ses enfants.

Réfugié à Lausanne avec sa famille, il y est mentionné pour la première fois le 20 octobre 1687 où, autorisé à exercer sa profession de maître cordonnier, il prend pour apprenti François Gaignard, de Villardon en Dauphiné, pour un an et demi. Il figure au recensement des réfugiés de 1698, avec sa femme et cinq enfants, subsistant tous de leur travail. Dès 1700, il habite dans la bannière de St-Pierre et, le

24 mai 1701, LL. EE. de Berne le naturalisent bernois avec ses enfants: Samuel, Pierre, Louise, Marie et Gabrielle. Il prêta le serment de fidélité entre les mains du lieutenant baillival de Lausanne le 30 janvier 1702.

Epousa dans le temple réformé de L'Albenc (Isère), le 18 novembre 1666, *Claudine Francillon*, protestante, fille de Lionnet Francillon, marchand, et de Marie Champel, tous deux de L'Albenc, \* à L'Albenc vers 1645, † à Lausanne le 30 novembre 1710. (Donation entre vifs du 1<sup>er</sup> novembre 1710, reçue par Isaac Guibaud le jeune, notaire à Lausanne, par laquelle elle lègue tous ses biens à sa fille Louise Cellier, femme Garcin, pour la pension qu'elle lui doit et ses bons soins.)

Maîtresse couturière en draps, elle exerça son métier à Lausanne, y formant des apprenties, dont Jehanne Lantille, fille de feu Daniel, de Lariully, en 1692, pour leur apprendre « l'art de couper, coudre et faire les habits des femmes ». En 1695, le Vénérable Consistoire de Lausanne lui fait défense de « suivre les nouvelles modes & de prendre & de travailler des estoffes et marchandises defendües » (par les mandats souverains). La même année, le Consistoire l'avertit d'avoir plus d'égards pour les gens de Lausanne, « en n'occupant pas leurs places (au prêche) ainsy que les refugiés ont accoustumé ». Ils eurent sept enfants:

1. Un enfant, cité sans prénom ni âge, dans un recensement de 1693.
2. Judith, \* probablement à la Côte-St-André, vers 1668, † à Genève le 25 septembre 1704. Dotée de 300 francs, elle épousa à Lausanne, le 18 août 1695 (contrat du 15 août, reçu Isaac Guibaud le jeune, notaire), son cousin *Jacques Francillon*, protestant, de L'Albenc, fils de Claude Francillon, marchand, et de Magdelaine Rivail, \* à L'Albenc le 18 septembre 1661, † à Genève le 19 avril 1710, dans la maison qu'il possédait à la rue des Orfèvres, aujourd'hui rue de la Croix-d'Or. Maître tailleur d'habits, réfugié à Genève, il est l'auteur de la branche Francillon, bourgeoise de Coinsins (Vaud, 1726), Lausanne (1728 et 1768) et Genève (1761).
3. Louise, \* vers 1670, ensevelie à Lausanne le 8 mai 1735 à 65 ans. (Testaments du 1<sup>er</sup> novembre 1710, reçu Isaac Guibaud le jeune, notaire, et du 15 avril 1733 avec codicille du 1<sup>er</sup> mars 1735, reçu Buttex, notaire; homologation du 10 juin 1735, pour lequel ses frère et sœur, Pierre et Gabrielle, intervinrent, invoquant sa nullité.) Tailleuse à Lausanne en 1698, elle obtint son émancipation en 1704 pour pouvoir librement négocier. Son père lui servait une pension à l'époque.

Elle épousa à Lausanne (contrat du 8 décembre 1709, reçu Samuel-Philippe de Montherand, notaire), dotée de 2200 livres, *Jacques*

*Garcin*, protestant, de Molines-en-Queyras (Hautes-Alpes), fils de feu Esprit Garcin et de Catherine Arnaud, \* vers 1668, † à Lausanne le 24 mai 1753 à 85 ans. (Testament du 1<sup>er</sup> novembre 1710, reçu Isaac Guibaud le jeune, notaire, par lequel il lègue tous ses biens à sa femme.) Marchand quincaillier et drapier réfugié à Lausanne, il remit son commerce en 1725 à son neveu Louis Francillon-Hortet, avec lequel il était associé.

4. *Marie*, \* vers 1671, ensevelie à Lausanne le 11 janvier 1743, à environ 80 ans. (Testaments du 3 juin 1704, «prosche de son accouchement», reçu Jean-Louis Courlat, et du 9 novembre 1741, reçu Vullyamoz, tous deux notaires; homologation du 8 février 1743.) Tailleuse à Lausanne en 1698.

Elle épousa (contrats des 13 avril 1703, reçu Jean-Ferdinand Besson, et 5 novembre dite année, reçu Olivier, tous deux notaires), *Jean Pelon*, protestant, du Vigan en Languedoc (Gard), fils de David Pelon, † à Empoli, près de Livourne (Italie), avant le 9 novembre 1741. Marchand fabricant de draps, réfugié à Lausanne, puis à Berne dès 1706, il paraît s'être fixé à Empoli avant 1733, où il fut associé avec son frère David Pelon. Sa femme et deux de leurs fils habitent Lausanne (bannière de Bourg) en 1733.

5. *Samuel*, qui suit (= A).
6. *Pierre*, qui suivra (= B).
7. *Gabrielle-Louise*, \* vers 1683, † à Berne le 7 janvier 1745. Tailleuse à Lausanne en 1698.

Elle épousa en premières noces, à Berne, le 15 août 1708, *Samuel Dubuis*, de Rossinière, † probablement à Berne, avant 1740. Ils eurent une fille à Berne en 1709. En secondes noces, à Berne, le 8 juillet 1740, *Jean Vernet*, protestant, fils de Jacques Vernet, manufacturier en soie, de Dieulefit en Dauphiné (Drôme), et de Jeanne Blanchon, du Pouzin en Vivarais (Ardèche), † à Berne le 4 septembre 1750. Il était veuf, en premières noces, de Suzanne Poncet, de La Côte-St-André, dont il eut cinq enfants. Il n'en eut pas de son second mariage.

Fabricant en soie, il est réfugié avec ses parents au bailliage de Moudon en 1693, puis à Berne en 1694. Etabli ensuite à Neuchâtel où il fut naturalisé sujet du roi de Prusse le 10 mars 1710, il alla se fixer à Berne, d'où il acquit la bourgeoisie de Prilly (Vaud) le 20 novembre 1730. Ancien de l'église française et boursier des pauvres de la Direction française de Berne de 1732 à 1741. C'est de lui qu'est issue la famille Vernet vaudoise (Prilly 1730, et Duillier 1913, bourgeoisie d'honneur) et genevoise (Genève 1770), originaire de Dieulefit et qui vit, aujourd'hui, dans le canton de Vaud et à Genève.

A. Samuel (fils d'Elie et de Claudine Francillon), \* vers 1672, † à Lausanne le 5 juillet 1734 à 62 ans. (Testament holographique du 26 mars 1734, homologué le 6 juillet 1734.) Marchand ferratier (marchand de fer) et quincaillier, il obtint son émancipation en 1704, pour pouvoir négocier librement, conjointement avec sa sœur Louise. Le 21 septembre 1713, il abandonne à son frère Pierre toutes ses prétentions à l'héritage de leurs parents, à condition que ce dernier s'en serve pour faire apprendre un métier à son fils aîné. Il habita la bannière de Bourg, à Lausanne, jusqu'en 1729. Le 15 février de cette même année, il acheta d'Estienne Gourbon, marchand de fer, réfugié et bourgeois de Lausanne, une maison avec les meubles et marchandises qu'elle contenait, située à la rue de la Palud, pour le prix de 9000 florins. Cette maison, voisine de celle de Philippe Garcin, frère de son beau-frère Jacques Garcin-Cellier, fut la part d'héritage de sa fille Louise Marcel-Cellier. Il possédait également une maison à la rue du Pré (Cheneau de Bourg), qu'il vendit le 15 octobre 1733 à André-Louys de Saussure, citoyen de Lausanne, pour 384 francs, plus un louis d'or pour sa fille. En 1722, ilaida son neveu, François Francillon-de Candolle, lorsque ce dernier vint s'établir à Lausanne comme marchand de fer.

Il épousa Suzanne Meyer, \* vers 1684, † à Lausanne le 25 septembre 1732 à 48 ans, dont il eut:

1. Elie-Daniel, \* vers 1706, † à Lausanne le 26 octobre 1710.
2. Suzanne, baptisée à Lausanne le 7 juillet 1710, † à Lausanne le 8 mai 1777. (Testament du 6 février 1774, reçu par F.-A. des Tallents, notaire, homologué le 13 juin 1777.)

Epousa à Lausanne, le 5 juin 1730 (contrat du 14 avril précédent, reçu Jean Caillet, notaire, assistée de son cousin Louis Francillon-Hortet, bourgeois et marchand, de Lausanne), Pierre Marcel, protestant, fils de Pierre Marcel, de St-Jean-d'Hérans (Isère) et de Jeanne Richard. Baptisé à Lausanne le 19 décembre 1710, † à Lausanne le 16 novembre 1778 à 68 ans. (Testament du 7 décembre 1767, reçu par François-Albert des Tallents, notaire.) Marchand quincaillier, réfugié à Lausanne, il en acquit la bourgeoisie en 1758. Il paraît avoir repris le commerce de fer et quincaillerie de son beau-père, Samuel Cellier. Tuteur de sa belle-sœur Pauline Cellier. Il fut l'auteur de la branche lausannoise des Marcel, qui joua un rôle en vue à Lausanne.

3. Jeanne, baptisée à Lausanne le 13 décembre 1713, † à Lausanne le 1<sup>er</sup> août 1738, célibataire.
4. Jeanne-Pauline, baptisée à Lausanne le 7 juillet 1720, † à Dommartin (Vaud) le 7 février 1761 et ensevelie dans l'église de ce lieu.

Epousa à St-Prex (Vaud), le 3 juin 1746, *Abram-Samuel Borel*, bourgeois de Moudon, fils de feu Jacob Borel et d'Esther Ribet, tous deux de Moudon. Baptisé à Moudon le 14 octobre 1714 (l'acte de baptême porte, par erreur: *Jacob-Samuel*, alors que ses parrains sont: *Abraham La Roche*, réfugié, et *Samuel Ribet*), † à Dommartin le 30 mars 1785. Ministre impositionnaire, il fut suffragant à Gingins (1746), pasteur à Begnins (1746-1749), à Aubonne (1749-1750), à Penthaz (1752), à Rossinière (1752-1753), second pasteur à Montreux (1753-1755), pasteur à Dommartin (1755-1785), puis premier pasteur à Montreux (1785). Ces Borel, bourgeois de Moudon en 1549, sont originaires de Savoie. Par une curieuse coïncidence, une famille Borel, de Grenoble, réfugiée à Lausanne, était apparentée aux Cellier.

B. Pierre (fils d'Elie et de Claudine Francillon), \* vers 1681, † à Berne le 3 novembre 1744. Avocat, il habita successivement Lausanne (rière Bourg en 1713), Payerne et Berne où, en 1716, il est mentionné comme « habitant » de Lausanne et, en 1722, qualifié de « petit bourgeois » de Lausanne. En 1714, il est en procès avec sa sœur Louise Garcin-Cellier, au sujet de l'héritage de leurs parents. En 1715, il plaide une cause pour son beau-frère Jaques Garcin, devant la « Weltschen Appellation Kammer der Statt Bern ».

Au début de 1728, il succéda à Jean Maland, d'Uzès en Languedoc, comme membre de la Direction des pauvres réfugiés de Berne, poste qu'il occupa jusqu'à la fin de 1730. Il ne paraît pas avoir eu beaucoup de chance dans la vie... M. Hans Wildbolz écrit à son sujet:<sup>1)</sup> «Seinen Beruf, meldet das Manual (de la Direction des réfugiés), habe er nie zum besten verstanden und deshalb auf seinem eigentlichen Gebiet, der Jurisprudenz, in Bern wenig Verwendung gefunden.» Les ressources de sa profession d'avocat étant insuffisantes, il avait créé, à Berne, une fabrique de savon qui périclita, faute de moyens financiers, et qu'il dut remettre à son gendre. Dès 1739, sa femme et l'une de ses filles sont assistées par la Bourse française de Berne, comme lui-même à partir de 1742. Peu après, souffrant d'une maladie mentale, il fut hospitalisé à l'Hôpital français, puis enfin, par faveur spéciale, on lui réserva une place dans l'actuel Hôpital des Bourgeois de Berne, où il décéda peu de temps après.

Il épousa à Payerne, le 8 juillet 1704, *Marguerite-Anne Comte*, de Payerne, fille de Daniel Comte, † à Berne le 25 octobre 1740, dont il eut:

1. Daniel-Martin, baptisé à Payerne le 28 avril 1705 où il vit le 21 septembre 1713, † avant 1761.

---

<sup>1)</sup> Hans Wildbolz, *Die französische Kolonie von Bern, 1689-1850*. Bern 1920, pages 59 et suiv.

Il est probablement le père de *Marc Cellier*, de Hanau, fils de David-Daniel Cellier, de Berne, joaillier à la Bourse Allemande de Genève, reçu habitant de Genève le 18 mai 1761, puis bourgeois le 9 juillet 1770, avec ses deux fils mineurs : *Charles-Elie* et *George-Emmanuel*, pour 7500 florins, 1 assortiment à l'arsenal et 100 florins pour la Bibliothèque. Sa fille, *Suzanne*, mourut à Coutance (Genève) le 3 octobre 1780. Marc était né vers 1734 et mourut à Cendrier (Genève) le 23 août 1786, à 52 ans.

2. Un fils, dont le prénom n'est pas mentionné, baptisé à Payerne le 27 mai 1706.
3. Marguerite, baptisée à Lausanne le 17 mars 1708, épouse de *Gabriel Tacheron*, de Moudon,<sup>2)</sup> habitant à Berne le 25 avril 1731 au décès de leur fille Susanne-Dorothée.
4. Jérôme-Jonas, baptisé à Payerne le 18 octobre 1709, confirmé à Berne à Noël 1725.
5. Marie-Suzanne, baptisée à Payerne le 25 août 1713, confirmée à Berne en septembre 1728. Il est probable que c'est elle qui partit pour la France, reniant la foi protestante, qu'elle reprit, d'ailleurs, lorsque le besoin l'obliga à chercher un refuge dans sa patrie, la Suisse.<sup>1)</sup>
6. Daniel, \* vers 1714, confirmé à Berne à Pâques 1729.
7. Isaac-Jacques, baptisé à Berne le 7 septembre 1716, filleul d'*Isaac Duplessis*, seigneur de Bavois-Dessus, confirmé à Berne le 5 avril 1733.
8. Marthe-Marie, baptisée à Berne le 6 février 1722, confirmée à Berne à Pentecôte 1738. Elle eut un fils naturel de François Cavoit, de la Ferté de Champagne, Henry-Louis-François, qui fut baptisé à Berne le 12 décembre 1745.

II. Pierre Cellier, frère d'*Elie Cellier-Francillon*, † avant le 3 juin 1704, fut le père de :

1. Abraham, qui suit (= C).
2. Pierre, officier du duc de Châtillon en 1731. Son frère Abraham lui lègue 300 livres par son testament de 1731, reversibles à son fils aîné.<sup>3)</sup>

<sup>2)</sup> Baptême à Moudon le 26 avril 1706, de Jean-Gabriel, fils de David-Samuel Tacheron, de Moudon, et d'Anne Ostervald — de Bioley, de Neuchâtel. Est-ce le même personnage?

<sup>3)</sup> Un Pierre Cellier, de La Côte-St-André, est assisté à Berne le 20 février 1696. De même, un Pierre Cellier, aussi de La Côte-St-André, après avoir fait un apprentissage de tailleur à Genève, est assisté le 10 janvier 1699 par la Bourse française de Genève pour pouvoir aller en Allemagne. S'agit-il de ce même Pierre?

3. Samuel, qui, « étant hors d'état de gagner sa vie », hérite de 150 livres dans le testament de son frère Abraham en 1731.

C. Abraham (fils de Pierre Cellier), \* vers 1671, † à l'*Ecu de Genève*, à Genève, le 13 janvier 1733, à 62 ans. Marchand réfugié à Genève, le 31 décembre 1700, il s'engage comme « serviteur négociant sans débours de part et d'autre », chez Théodore Duhamel, marchand citoyen. Il est reçu bourgeois de Genève le 24 avril 1720, avec ses fils Jean et Jacob, moyennant 7350 florins, 3 fusils assortis et 10 écus à la Bibliothèque. Il aida financièrement son cousin François Francillon-de Candolle, lorsque ce dernier s'établit comme marchand de fer à Lausanne en 1722. (Testament olographe du 2 mars 1731, homologué le 16 janvier 1733. Il fait des legs à ses frères Pierre et Samuel; 4500 écus à sa femme et nomme son fils Jacob comme héritier universel.)

Epousa à Genève, le 3 juin 1704, Uranie-*Elisabeth Villon*, protestante, de Romans en Dauphiné (Drôme), fille de Jean Villon, demeurant à Genève, † après le 2 mars 1731, dont il eut:

1. Jean, \* à Genève le 29 mai 1705, † à Genève (rue des Allemands) le 4 septembre 1724, à 19 ans.
2. Jacob, qui suit (= D).
3. Jean-Pierre, \* à Genève le 30 mai 1712, † avant le 24 avril 1720.

D. Jacob, \* à Genève le 12 octobre 1710, baptisé le 15 « sur les bras de Jacob de Chapeau-Rouge », † à Genève le 31 mars 1774 (rue des Maquignons). Marchand à Genève, il fut héritier universel de son père.

Epousa à Genève, le 10 décembre 1733 (contrat du 21 novembre dite année, reçu André Pasteur, notaire), *Jeanne Déjean*, fille de David Déjean, dit l'Aîné, bourgeois de Genève, originaire de Montauban (Tarn-et-Garonne), et d'Isabeau Teissier, d'Anduze en Languedoc (Gard), \* à Genève le 1<sup>er</sup> février 1709, † à Genève le 19 avril 1790, dont il eut:

1. Elisabeth, \* à Genève vers 1734, † à Genève, célibataire, le 12 novembre 1765 (rue Basse des Allemands).
2. Jean-Jacques, \* vers 1735, † à Genève le 19 juillet 1746 (rue des Allemands-Dessous).

On rencontre quelques autres familles Cellier, réfugiées en Suisse à la même époque, mais qui ne paraissent pas avoir de points communs avec les Cellier de La Côte-St-André. Nous avons relevé, par provenance :

Du Dauphiné : *Laurent Cellier*, de Lyon, réfugié à Lausanne en 1569, avec sa femme, enceinte. — *Pierre Cellier*, marchand banquier de Lyon, réfugié à Genève avec sa femme, Françoise Dalgues et 4

enfants (mentions de 1696 à 1702). — En 1574, testament à Genève de Diane Giraude, femme de *Thomas Cellier*, de Valence (Drôme). — *Elisabeth Cellier*, de Figeac (Lot), † à Genève en 1689, à 23 ans. Une copie de son acte de décès fut expédiée à *Jean Cellier*, marchand à Lyon, en 1716. — *Antoine Cellier*, de Nyons en Dauphiné (Drôme), réfugié à Zurich en 1687.

Du Vivaraïs : *Jaques Sellier*, de Crusolles, cité à Lausanne en 1697, † avant 1714. E conduit de Lausanne en 1701, il résidait à Marchissy et à Longirod (Vaud) en 1703 et 1704, avec Judith Vernet, sa femme, de Terrasse, près de St-Vincent en Vivarais, un fils et sa sœur, *Louise Seillier*. On le retrouve habitant de Lausanne en 1709. Sa femme épousa, en secondes noces, Jean Olagnier, chapeleur, d'Orpierre en Dauphiné (Hautes-Alpes). — *Louise Sellier*, fille de feu Matthieu, de Crusol en Vivarais, † à Lausanne en 1710. Peut-être était-ce la sœur de Jaques Sellier, ci-dessus. — *Antoine Sallier* ou Sellier, dit Cellier-Peyrouse, de la Bastille (ou Bastide) de Crusol en Vivarais, cardeur de laine, naturalisé sujet du roi de Prusse à Neuchâtel le 24 mars 1710, habitant à Lausanne, rière Bourg, en 1706, puis en 1713 avec sa femme, Jeanne Graillon ou Grouillon, et 4 enfants. Il mourut à Lausanne en 1749. — *Elisabeth Seillier*, femme d'Alexandre Bosméan, caporal, † à Genève en 1717.

Divers : *Jean Sellier*, de Pont de Camardt en Rouergue, réfugié à Genève avec sa femme, Marie de... en 1688. — *Antoine Sollier*, de St-Affrique en Rouergue, réfugié à Vevey en 1728. — *Pierre Cellier*, d'Orange, cardeur de soie, 29 ans, réfugié à Genève en 1689.

Il existe actuellement, en Suisse, quelques familles Cellier, sans doute étrangères à la famille dont nous nous sommes occupé ici. Parmi ces dernières, nous citerons une famille Cellier, bourgeoise de la Neuveville (Jura-Bernois), où elle est mentionnée dès la moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.<sup>4)</sup> *Jacques Cellier* fut patenté notaire le 20 avril 1674 et pratiqua le notariat à la Neuveville de 1674 à 1713. Il exerça, en outre, les fonctions de secrétaire de la ville de 1693 à 1713. *Pierre Cellier*, né à la Neuveville le 27 janvier 1667, fils d'Antoine Cellier, fut patenté notaire en 1702 et pratiqua à la Neuveville de 1702 à 1722.

Sources : Archives de la mairie de L'Albenc (Isère); Archives communales de Lausanne; Bibliothèque de la Faculté de théologie libre à Lausanne; Archives cantonales vaudoises; Archives de l'Etat de Genève; Staatsarchiv à Berne et à Zurich; Bibliographies diverses.

---

<sup>4)</sup> Renseignements obligamment communiqués par M. le Dr Paul de Quervain, à Bienna.